



## Les pharmaciens maillons de l'urgence en Haïti

Plusieurs associations françaises de pharmaciens humanitaires interviennent en Haïti. Notamment les Pharmaciens Humanitaires (PAH) et Pharmacie Humanitaire Internationale (PHI). Par ailleurs l'association Tulipe, qui fédère les dons en médicaments des laboratoires pharmaceutiques, a effectué plusieurs envois de cantines d'urgence.

Dans Port-au-Prince et ses environs qui ont été dévastés et où les blessés se comptent par milliers, les ressources médicales et pharmaceutiques constituent une priorité. Très rapidement, les associations humanitaires françaises de pharmaciens PHI et PAH ont lancé des actions concrètes pour venir en aide aux populations.

Présente sur place, **Pharmaciens Humanitaires** a naturellement apporté sa contribution à l'organisation de la logistique des produits pharmaceutiques. Elle a proposé son savoir-faire pour trouver des entrepôts, recenser les besoins en médicaments, gérer les arrivées de stock, répartir au mieux les médicaments disponibles.

« *L'Ambassade de France en Haïti et les ONG médicales sur place nous ont chargés de coordonner tout cela* », indique Jean-Louis Machuron, président de PAH, dans un communiqué.

15 pharmaciens haïtiens ont rejoint l'équipe de PAH. Ils assurent la gestion des médicaments dans plusieurs hôpitaux.

**Pharmacie Humanitaire Internationale**, qui a tissé depuis plusieurs années des liens en Haïti et qui y fait parvenir régulièrement des marchandises (des médicaments mais aussi du matériel scolaire ou agricole), s'est également mobilisée. Pour intervenir très vite après le séisme, elle s'est appuyée sur l'équipe médicale de Las Terrenas en République Dominicaine avec l'aide du membre de PHI présent. Les moyens dont elle disposait sur place ont été transférés à l'hôpital de Jimani, situé à proximité de la frontière haïtienne. De nombreux blessés ont pu y être accueillis et soignés dans l'urgence. Les stocks de médicaments et de matériel s'étant rapidement épuisés, elle a organisé un nouvel envoi début février comprenant en particulier des antibiotiques sous forme injectable. Grâce aux dons, PHI prévoit de renouveler l'opération début mars. « *Comme au Sri Lanka après le tsunami, nous voulons aussi travailler à la reconstruction. Cela se fera dans un second temps* », ajoute Patrick Angelvy, coordonnateur des actions en Haïti de PHI et secrétaire général de PHI 94.

Pour sa part, l'association humanitaire **Tulipe** a acheminé plus de 92 cantines d'urgence, soit 92000 traitements dans les jours suivant



Déchargement de médicaments et de matériel médical

le séisme. Un deuxième envoi de 64 tonnes de médicaments et matériels a été organisé fin janvier à destination de plusieurs organismes: la Croix Rouge, l'Aide Médicale Internationale, la Chaîne de l'Espoir et la clinique Degand-Dutour. Une équipe de Tulipe s'est rendue en Haïti en vue d'optimiser la répartition et l'utilisation adéquate et sécurisée de cette aide.

Les **Antilles françaises** se sont également fortement mobilisées pour accueillir des blessés ou pour contribuer aux envois de médicaments et de matériel médicaux neufs.

En Guadeloupe, par exemple, Maggy Chevy indique que les pharmaciens de l'île ont adressé des dons en numéraire aux trois grossistes présents sur le territoire. Ce financement va être utilisé pour expédier des pansements, antibiotiques et toute une série de produits qui ont été identifiés comme nécessaires en Haïti. Un transport par voie maritime est prévu le 12 février. Cette action a été organisée en totale coordination avec le comité technique opérationnel de Guadeloupe qui associe l'État, le Conseil régional et le Conseil général.

Au 29 janvier 2010, 26000 euros avaient déjà été collectés.

Pour en savoir +

[www.phi.asso.fr](http://www.phi.asso.fr)  
[www.pharmahuma.org](http://www.pharmahuma.org)  
[www.tulipe.org](http://www.tulipe.org)

### Uniquement des dons en numéraire, pas de collecte ni d'envoi de MNU

Quelques jours après le tremblement de terre qui a dévasté Haïti, les associations médicales et pharmaceutiques ACTED, CHMP, la Croix-Rouge française, MDM, MSF, PAH, PHI et ReMeD, ont appelé la population française à **NE PAS organiser d'envoi de médicaments non utilisés (MNU)** ou de récupération. Le recyclage de MNU est interdit par la loi.

Tous ceux qui veulent soutenir les associations peuvent leur adresser des dons en numéraire. Ils serviront à l'achat de médicaments et de matériels neufs et adaptés aux besoins. On rappellera qu'après le tsunami en Thaïlande, des tonnes de médicaments inutilisables et présentant des risques de pollution avaient dû être détruites dans les pays concernés.